FORMATION

LES APPRENTIS DU VIVANT

Du Mardi 20 Octobre 2026 au Mardi 23 Mars 2027

PROGRAMME

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation "**Apprentis du vivant**" est organisée par **Ver de terre Production et l'association Arbre et Paysage 32 (AP32)**. Se déroulant sur six mois, elle fait intervenir un panel élargi de formateurs(rices), agriculteurs(rices), scientifiques, conseillers, et naturalistes sur des thématiques en lien avec l'agroécologie.

Dans un monde agricole actuellement instable mais en transition, les agriculteurs et agricultrices sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Cette mutation entraîne l'émergence de nouvelles vocations, ainsi qu'un besoin de compétences accru pour la communauté agricole et les porteurs de projet, afin de **s'approprier les nouvelles techniques agronomiques tournées vers l'agroécologie**.

En proposant des réponses viables et pérennes aux problématiques agricoles et environnementales auxquelles nous sommes confrontés (bouleversements et aléas climatiques, érosion des sols, effondrement de la biodiversité et des écosystèmes, perte de services écosystémiques, pollutions diverses, imperméabilisation des sols, etc.), cette formation **vous propose d'entrer dans le vif du sujet pour comprendre comment agir, de la parcelle au paysage.**

Ce cursus large et introductif a pour objet de donner une vision globale de l'agroécologie afin de répondre aux enjeux de régénération des sols, de biodiversité, d'accès et de disponibilité à une alimentation saine, de rentabilité et de productivité ainsi que de dynamisme de territoire via l'installation agricole et la mise en place de systèmes alimentaires pérennes.

Il est fortement recommandé d'accompagner cette formation avec une expérience de terrain, afin d'acquérir toutes les compétences pour mener à bien un projet agroécologique.

D'une durée totale de 56h00, la formation se déroule du mois **d'octobre 2026 au mois de Mars 2027.** Elle est réalisée intégralement à distance via deux modalités :

- **En direct par visioconférence** sous la forme de cours du soir le **mardi de 18h00 à 20h00**.

- **En e-learning via une plateforme** de formation où seront accessibles 24h/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les autres participants.

La formation permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle **RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole", reconnue par l'Etat français**.
La candidature à l'obtention de la certification, et le passage des examens à distance permettant d'évaluer l'acquisition des compétences, sont proposés **en option**.
Le choix du parcours (avec ou sans certification) s'effectue au moment de l'inscription à la formation.

La certification professionnelle enregistrée auprès de France Compétences et peut être valorisée dans votre parcours professionnel. Elle permet une meilleure reconnaissance des compétences acquises, en lien avec la mise en place de techniques de production agroécologiques.

- En complément et en option :

Nous vous proposons deux séjours d'étude optionnels de trois jours (48h00) répartis sur toute l'année (Dordogne, Deux-Sèvres : peut changer). **Ces séjours ne font pas partie de la formation et sont proposés en option**. Ils sont donc à la charge de l'apprenant et ne dépassent généralement pas les 300 euros pour les trois jours de formation avec les repas du midi compris. **Le logement, les repas du soir et du matin ne sont généralement pas compris**.
Ces séjours font intervenir des conseillers agroforestiers, écologues, agronomes et agriculteurs lors de cours théoriques et visites de fermes sur des demies journées.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique grâce à des techniques permettant de développer une activité agricole régénérative, productive et cohérente applicable à votre exploitation agricole ou bien à votre projet d'installation.

Les compétences visées sont :

- **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs (structure, matière organique, activité biologique, etc.) et des outils d'évaluation et de mesures, afin de diagnostiquer son état général.**

- **Analyser et caractériser les solutions techniques disponibles en agroécologie, afin de choisir celles qui seront les plus adaptées aux besoins identifiés à partir du diagnostic du sol agricole et des conditions de mise en œuvre.**

- **Concevoir le plan d'action destiné à l'intégration d'un système agroécologique durable dans une exploitation agricole en le spécifiant des différentes techniques et ressources à mobiliser, les étapes de mise en œuvre, les prévisions en termes de résultats afin d'atteindre les objectifs fixés selon le planning prévu.**

- **Choisir et associer au plan d'action les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux permettant d'évaluer les résultats qui seront issus des techniques et optimisations agroécologiques mises en place.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La formation « Les Apprentis du Vivant » a pour objectif **d'initier** les apprenants aux thématiques de l'agroécologie, ainsi qu'à la conception, au suivi et à la gestion d'un système agroécologique.

Chaque candidature à la formation est étudiée par Paul PETIT, responsable pédagogique de la formation.
Pour pouvoir être accepté(e) en formation, le candidat(e) :

- doit être installé(e).
- ou porteur ou porteuse de projet sous 2 ans (installation, salarié(e) agricole, conseiller(ère), technicien(ne), projet en lien avec les thématiques agricoles.
  ou être titulaire d'un diplôme agricole (CAPA, BPREA, BTS, etc.).

Pour que la candidature soit recevable, le candidat doit détailler son projet professionnel, ses besoins, sa motivation ; un test de positionnement doit être complété lors de l'inscription. Il permet d'évaluer le profil du candidat et de procéder à l'étude du dossier.

Étalée sur sept mois, elle est compatible avec une autre activité professionnelle, mais demande une implication de **3 heures minimum** par semaine en travail personnel (en plus des classes virtuelles).

La formation étant en ligne, elle s'adresse à un public national.

Aucun prérequis n'est attendu pour réaliser la formation, seul l'accès à internet est nécessaire.

Les stagiaires doivent être en mesure d'utiliser des **outils informatiques de base** (ZOOM pour les visioconférences, micro et caméra, réception et envoi d'emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :
Il est très vivement conseillé de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap. Votre référent handicap : Sarah Bousselaire – sarah.bousselaire@verdeterreprod.fr

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 1er Octobre 2026**. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans **un délai de 10 à 15 jours ouvrés.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.).

Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, en autonomie. Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée. Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation. Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.
Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. **Un animateur est disponible** par mail et téléphone 15 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants.

Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique :
Emilie GONZALEZ emilie.gonzalez@verdeterreprod.fr

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

E-learning
Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles
La formation compte **18 classes virtuelles**. Il est obligatoire d'assister à **80% des classes virtuelles minimum**, soit **14 classes virtuelles** pour valider le parcours de formation. Les absences aux classes virtuelles doivent être **exceptionnelles et justifiées** par mail au responsable de la formation au plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un **questionnaire en fin d'intervention** sur la thématique abordée, à compléter **obligatoirement** en fin de cours par les apprenants **pour avoir accès à la visioconférence de la semaine suivante**. Il n'est donc pas possible d'accéder au cours suivant si le QCM de la semaine précédente n'est pas rempli.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Un certificat de réalisation la formation est remis à chaque participant.

Option : Certification et examens

La formation permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole".

En choisissant le parcours certifiant, vous vous engagez à vous présenter à deux temps d'examens qui permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification.

INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par des formateurs d'Arbre et Paysage 32, de Ver de terre Production et par des intervenants extérieurs possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier (détails dans le programme).

Bruno Sirven
Géographe (Arbre et Paysage 32). Chef de projet, formateur, conférencier, auteur de diverses publications dont « Le génie de l'arbre ».

Hervé Coves
Agronome et chargé de formation, ingénierie chez Arbre et Paysage 32.

François Hirissou
Ingénieur conseiller agronome (retraité) spécialiste de l'agriculture de conservation des sols.

Coralie Amar
Formatrice - Docteur vétérinaire. Spécialisée agroécologie et médecine naturelle.

Johanna Villenave Chasset
Docteure en entomologie et écologie du paysage chez Flor'insectes.

Julien Coirier
Architecte du Vivant formateur en physiologie du ligneux, arboriste grimpeur et artiste.

Céline Colombier
Ingénieure agronome - Chargé de mission maraîchage sol vivant chez Ver de Terre Production. Spécialisée "remise en vie" des sols.

Marie-Pierre Lacoste Duchesne
Viticultrice, ingénieure agronome et Oenologue. Formatrice en viticulture & agroécologie

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Toutes les classes virtuelles (**CV**) ont lieu le **mardi soir de 18h à 20h.** Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir **obligatoirement** par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

Les parcours e-learning (**EL**) sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Ils sont composés de vidéos tournées avec les intervenants des classes virtuelles ou réalisées en interne par Ver de terre Production. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

FORMATION
Apprentis du vivant 2026 - 2027

Durée totale de **56h00 heures** dont :

- **3 parcours e-learning** d'une durée totale de **10 heures**.
- **20 classes virtuelles** d'une durée totale de **39h00**.
- **Examens** d'une durée totale de 7 heures dont 10 minutes d'oral.

FORMAT	DATE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
E-LEARNINGS DE DÉPART			
Durée : 4h30 *ouverture au 20/10/2026*		**Agroécologie : Initiation** *à terminer **OBLIGATOIREMENT** **avant le 31/12/2026***	
Durée : 3h00 *ouverture au 20/10/2026*		**Pédogenèse : comprendre la formation des sols** *à terminer **OBLIGATOIREMENT** **avant le 31/12/2026***	

FORMAT	DATE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
MODULE 1 - APPROCHE AGROSYSTÉMIQUE ET PAYSAGÈRE			
Classe virtuelle	**20/10/26** 18h - 20h	**Présentation formation** *Remise en contexte de la formation et tour de table*	**Ver de terre Production / Arbre et Paysage 32**
Classe virtuelle	**27/10/26** 18h - 20h	**Vision Paysage de l'agrosystème** *Ce que le paysage a à nous dire*	**Bruno Sirven** (Arbre et Paysage 32)
Classe virtuelle	**03/11/26** 18h - 20h	**Les grands cycles et leur interrelations** *Ou comment tout est lié.*	**Hervé Coves** (Agronome et formateur)
MODULE 2 - LE COUPLE SOL / PLANTE			
Classe virtuelle	**10/11/26** 18h - 20h	**Qu'est ce qu'un sol ?** *Approche bio-physico-chimique des sols*	**François Hirissou** (Agronome)
Classe virtuelle	**17/11/26** 18h - 20h	**Qu'est ce qu'une plante ?** *Construction, organisation, interactions, évolution*	**François Hirissou** (Agronome)
Classe virtuelle	**24/11/26** 18h - 20h	**Les matières organiques et l'activité biologique** *Caractériser les matières organiques et leurs rôles, leurs effets*	**Jules Guironnet** (Agronome - Décompactés de l'ABC)
Jeudi 19 Novembre 12h00 - Dimanche 22 Novembre 13h00 **SEJOUR TECHNIQUE OPTIONNEL DORDOGNE / LOT autour de SOUILLAC (46)** *(sur fonds propres, non inclus dans le prix de la formation)*			
Classe virtuelle	**01/12/26** 18h - 20h	**Fertilités et réseaux mycéliens** *Appréhender le fonctionnement des mycorhizes*	**Hervé Coves** (Agronome et formateur)
E Learning **Durée : 2h30** *ouverture au 24/11/26*		**Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outils** *à terminer* ***OBLIGATOIREMENT avant le 16/03/2027***	
Classe virtuelle	**08/12/26** 18h - 20h	**Microbiologie : des artisans invisibles au service des agrosystèmes** *Des artisans invisibles au service des cultures.*	A VENIR

FORMAT	DATE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
Classe virtuelle	**15/12/26** 18h - 20h	**Les synergies du vivant pour reconstruire les sols** *Retours d'expériences sur des cas de terrain*	**Céline Colombier** (Agronome - Ver de Terre Production)
MODULE 3 - L'ANIMAL DANS L'AGROSYSTÈME *L'interaction sol / plante / animal*			
Classe virtuelle	**05/01/27** 18h - 20h	**Du microbe au ruminant : santé et fertilité des agrosystèmes** *Rôles des interactions prairies - ruminants*	**Coralie Amar** (Vétérinaire) **Lucile Brochot** (Vétérinaire)
Classe virtuelle	**12/01/27** 18h - 20h	**Elevage bovin et pâturage régénératif** *L'indispensable animal pourvoyeur de fertilité*	**Franck Baechler** (Paysan polyculteur-éleveur)
Classe virtuelle	**19/01/27** 18h - 20h	**Les auxilliaires de culture et pollinisateurs** *La biodiversité insoupçonnée*	**Johanna Villenave Chasset** (Docteur en entomologie)
Classe virtuelle	**26/01/27** 18h - 20h	**ATELIER : exercice appliqué préparatoire aux examens**	**Paul Petit**
MODULE 4 - L'AGROÉCOLOGIE EN PRATIQUE *Retours d'expériences*			
Jeudi 11 Mars 2027 12h00 - Dimanche 14 Mars 2027 13h00 **SEJOUR TECHNIQUE OPTIONNEL DEUX-SÈVRES autour de MAULEON (79)** *(sur fonds propres, non inclus dans le prix de la formation)*			
Classe virtuelle	**02/02/27** 18h - 20h	**Entreprendre et s'installer en agriculture régénérative** *Bon sens paysans et économie du système*	**A VENIR**
Classe virtuelle	**09/02/27** 18h - 20h	**Elevage ovin et hydrologie régénérative** *Etat des connaissances et pratiques d'aménagements*	**Marlène Vissac** (Paysanne Eleveuse - Formatrice Hydrologie)
Classe virtuelle	**16/02/27** 18h - 20h	**Le maraîchage sol vivant sous verger diversifié** *L'arbre fruitier et le légume*	**Edouard Stalin** (Paysan maraîcher)

FORMAT	DATE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
Classe virtuelle	**23/02/27** 18h - 20h	**Le verger agroécologique** *L'agronomie du vivant au service des arbres fruitiers*	**Patrick Chassac** (Arboriculteur - Producteur de noisettes)
Classe virtuelle	**02/03/27** 18h - 20h	**Agriculture de conservation des sols et grandes cultures** *Ferme céréalière en ACS : se lancer, les défis, les échecs, les réussites et perspectives*	**Gaetan Bouchot** (Agriculteur grandes cultures)
Classe virtuelle	**09/03/27** 18h - 20h	**Viticulture et agroforesterie** *Réflexion systémique du vignoble agroécologique*	**Marie-Pierre Lacoste Duchesne** (Viticultrice - Oenologue - Agronome)
Classe virtuelle	**16/03/27** 18h - 20h	**La volaille agroforestière** *Ligneux et santé animale, les atouts de l'arbre dans pour l'élevage avicole*	**Nicolas Petit** (Paysan polyculteur - éleveur)
Classe virtuelle	**18/03 matinée**	**Parcours certifiant : EXAMENS**	
MODULE 5 - CLÔTURE ET FIN DE FORMATION			
Classe virtuelle	**23/03/2027** 18h - 19h	**Session de clôture** *Tour de table des acquis, projets, etc.*	**Ver de terre Production / Arbre et Paysage 32**
Classe virtuelle	**25/03 matinée**	**Parcours certifiant : EXAMENS**	

TARIFS ET FINANCEMENTS

Le coût d'inscription au parcours de formation s'élève à **1616 € TTC.**

Si vous souhaitez valoriser votre parcours en candidatant à l'obtention de la certification "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole", le processus de certification et le passage des examens sont proposés en option au tarif de 200 € TTC supplémentaires. Dans ce cas, le coût total de la formation ainsi que du parcours de certification est de **1816 € TTC.**

Les frais de formation et de certification peuvent être en tout ou partie financés, selon votre situation.

Agriculteur cotisant à la MSA

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).

Vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de soumettre la demande d'une prise en charge par le fonds VIVEA :

- Un scan de l'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé
et tamponné du cachet de votre CEPPP.
- Un scan de votre attestation de renouvellement des conditions d'éligibilité signée en 2026 à récupérer auprès de votre CEPPP (datée de l'année en cours), si vous avez signé votre

PPP avant le 01/01/2026.
- Un scan de l'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins.
- La copie de votre PPP signé des 2 conseillers et vous-même.
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître).

Financement avec vos droits CPF (Compte Personnel de Formation)

Le financement par le Compte Personnel de Formation est disponible si vous choisissez le parcours certifiant et passez les examens à distance en vue d'obtenir la certification "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole".

Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).
Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Depuis février 2026, un plafond d'utilisation des crédits CPF pour une formation certifiante a été fixé à 1500 €.

Un reste à charge minimum de 338 € est donc à prévoir, à régler directement sur le site moncompteformation.gouv.fr, au moment de l'acceptation de votre inscription à la formation.

Une demande de financement du reste à charge peut être effectuée auprès de France Travail ou votre entreprise, selon votre situation.

Salariés agricoles et non agricoles

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

France Travail

Pour les demandeurs d'emploi, les frais de formation peuvent être pris en charge par France Travail, sous réserve de validation par leurs services.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, un paiement d’un acompte est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation.
Une mensualisation du paiement du solde est possible, à demander au moment de votre inscription à la formation.